

Formation DEAF

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial

2017

**Pôle Formation continue, Analyse des
pratiques, Supervision, Enfance**

Responsable de pôle : Pascale BREUGNOT

Responsable de la formation :
Aurélie GOLDFARBE
aurelie.goldfarbe@etsup.com

Assistantes de la formation :
Audrey Arnaudin
audrey.arnaudin@etsup.com
☎ 01.84.17.11.10
Corinne DEBU
corinne.debu@etsup.com
☎ 01.84.17.11.13



La formation du DEAF à l'ETSUP

L'école a été créée par l'association des surintendantes le premier mai 1917. L'ETSUP est donc l'une des plus anciennes écoles de travail social française. Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et la formation des cadres, elle s'est ouverte aujourd'hui aux métiers de l'éducation spécialisée et de l'insertion.

Tout au long de ces dernières années, l'ETSUP a orienté ses actions de formation en direction de l'enfance et de la petite enfance.

La fusion d'ETSUP et d'Espace Enfance en janvier 2009 a permis de regrouper les savoir-faire et les compétences de chacun d'entre eux pour développer une offre de formation adaptée aux besoins spécifiques de ces secteurs.

L'originalité du projet de formation des assistants familiaux initié par Espace-Enfance, modifié et adapté aux exigences de la réforme de 2005, lui a permis de devenir une formation centrale de cette fusion.

L'ouverture à la certification par la VAE ainsi qu'une large palette de stages de formations continues spécifiques à cette profession, viennent compléter l'offre proposée aux professionnels de l'accueil à domicile.

Les publications des formateurs de l'ETSUP :



Les prestations proposées

CAFDES

(Directeur d'établissement et de service social et médico-social)

CAFERUIS

(Chef de service)

CIP

(Conseiller en insertion professionnelle)

CNC Mandataire Judiciaire

CTRH

(Conseiller du travail mention ressources humaines)

DEAF

(Assistant familial)

DEASS

(Assistant de service social)

DEEJE

(Educateur de jeunes enfants)

DEES

(Educateur spécialisé)

DEETS

(Educateur technique spécialisé)

DEIS

(Ingénierie sociale)

FFT

(Formation de formateur terrain)

RSQ

(Responsable de site qualifiant)

Superviseur/analyseur de pratiques

Supervision et accompagnement
individuels des professionnels

Formations à la carte

VAE

Etudes, recherches

Retrouvez l'ensemble des prestations
proposées par l'ETSUP sur

Un métier : une formation

Dans un objectif de meilleure professionnalisation des assistants familiaux, la loi du 27 juin 2005 (décret d'application du 30/12/05 et arrêté du 14/03/06) renforce l'obligation de formation en allongeant sa durée à 240 heures (précédée des 60 heures de stage employeur). Elle porte création du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (D.E.A.F.) qui atteste de leurs compétences professionnelles.

L'assistant familial est ainsi reconnu comme travailleur social à part entière qui exerce une profession définie et réglementée pour l'accueil permanent de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans, à son domicile.

L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale.

L'assistant familial doit être agréé par le Président du Conseil Général après vérification des conditions d'accueil garantissant santé, sécurité, épanouissement des enfants accueillis. Il s'agit de permettre à l'enfant ou l'adolescent séparé de ses parents, de poursuivre son développement physique, psychologique, affectif et sa socialisation.

Cette formation doit être suivie par tout assistant familial agréé, en situation d'emploi, dans un délai de trois ans après signature du premier contrat d'embauche. Elle s'effectue en alternance sur deux années.

Quel que soit le dispositif dans lequel s'inscrit l'accueil familial permanent, les missions de l'assistant familial se définissent ainsi :

- assurer au quotidien une permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative auprès de l'enfant accueilli,
- favoriser l'intégration de l'enfant dans la famille d'accueil en fonction de ses besoins, de son âge, en lien avec les autres membres de l'équipe psycho-sociale,
- aider cet enfant à grandir, à trouver son équilibre et son autonomie,
- l'accompagner dans ses relations avec sa propre famille.

L'action de l'assistant familial s'inscrit dans un projet éducatif global qui nécessite généralement l'intervention d'autres professionnels dans le domaine psychologique ou socio-éducatif. Son implication et sa participation au sein d'une équipe pluridisciplinaire font partie intégrante de sa mission.



La formation en quelques mots

L'ETSUP, deux sites de formation :

Montsouris

8 villa du Parc
Montsouris

Arcueil

12-18 rue du 19 mars
1962

Début de la formation :

Variable selon les inscriptions et les
demandes des employeurs.

Volume horaire :

240 heures soit 40 journées de formation

Durée de la formation :

18 à 24 mois

Rythme de la formation :

2 jours par mois environ

Coût de la formation :

95,00 euros par jour et par personne

Soit 3800,00 euros pour la formation complète et par



ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

ATTENTION :

La formation peut aussi
être réalisée sur site.

Nous consulter pour en
connaître les modalités

L'ETSUP est membre de :



Cette formation est accessible par la VAE

Contacts :

Responsable du dispositif

Corinne VERDU

corinne.verdu@etsup.com

Assistante

Corinne DEBU

corinne.debu@etsup.com

Le projet de formation au service de la profession

Le projet de formation s'appuie sur la conception pédagogique de la formation d'adultes, initiée depuis de nombreuses années par l'ETSUP, qui peut se décliner comme :

- une dialectique théorie-pratique fondée sur l'alternance entre le lieu du travail et les séquences de formation,
- des savoir-faire, savoir-être et des savoirs théorisés qui s'élaborent avec l'équipe de formateurs et du groupe constitué, stable et durable, auquel chacun peut faire confiance,
- des articulations régulières avec les employeurs et les référents professionnels des assistants familiaux en formation.

L'ETSUP est convaincue que les liens de qualité entre les employeurs, les stagiaires et le centre de formation sont des atouts de réussite d'un cheminement professionnel vers une certification.

Le cadre déontologique du travail est précisé dès le début de la formation : il repose sur le respect absolu de l'anonymat des enfants, des familles et la confidentialité des situations évoquées, ainsi que le non-jugement du cheminement de chacun, prenant en compte son besoin d'être écouté et de s'exprimer en confiance.



Les contenus de formation

Trois grands domaines de compétences structurent le référentiel de formation :

DC1 - ACCUEIL ET INTEGRATION DE L'ENFANT DANS SA FAMILLE D'ACCUEIL (140h)

DC2 - ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (60 h)

DC3 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE (40 heures)

C'est dans ce cadre que l'ETSUP a conçu les principaux objectifs suivants :

- reconnaître et approfondir la particularité de l'accueil, au sein de sa famille, d'un enfant séparé de la sienne,
 - mieux repérer et intégrer les contextes législatif et juridique de la Protection de l'Enfance ainsi que les cadres institutionnel et administratif des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance au sein desquels s'inscrit son action,
 - questionner ce qu'il peut en être de l'histoire singulière de cet enfant, ce qui se joue, se rejoue au sein de la famille d'accueil,
 - approfondir sa connaissance de l'enfant (de la naissance à la fin de l'adolescence), affiner son sens de l'observation, sa sensibilité d'écoute pour mieux communiquer avec lui, favoriser les liens entre les membres de la famille d'accueil et l'enfant accueilli,
 - acquérir des repères théoriques et d'analyse aidant à élaborer les situations vécues, les difficultés rencontrées, les résonances émotionnelles perçues,
 - partager son expérience avec d'autres assistants familiaux,
 - conforter son identité professionnelle, sa place, son rôle d'assistant familial.
- Se situer au sein d'équipes pluri-professionnelles autour du projet éducatif individualisé pour l'enfant,



Pièces à fournir pour le dossier d'inscription

CONTACT : Audrey ARNAUDIN

01 84 17 11 10

audrey.arnaudin@etsup.com

- photocopie de la pièce d'identité en deux exemplaires
- photocopie de la notification d'agrément signée par le Président du Conseil Général
- attestation du suivi de stage des 60h00 en cas de recrutement ultérieur au 27 juin 2005 (fournie par l'employeur)
- certificat de travail précisant la date d'embauche et attestant que le candidat est bien salarié de l'institution (fournie par l'employeur)
- deux photographies d'identité (inscrire le nom, prénom et n° du groupe au dos de chaque photo)
- fiche de renseignement jointe dûment complétée

Ce dossier est à renvoyer à :

L'ETSUP – Audrey ARNAUDIN
Assistante de la formation DEAF
8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS



Fiche de renseignements

Formation DEAF

Merci de remplir cette page et de la joindre au dossier

Coordonnées personnelles de l'Assistant Familial

M^{me}, M^{lle}, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Situation familiale : Célibataire

Marié(e)

Veuf(ve)

PACS

Concubinage

Niveau d'études :

Numéro de sécurité sociale :

.....

Adresse postale :

Rue :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Tél. fixe :

Portable :

E-mail :

.....

Coordonnées du référent professionnel

M^{me}, M^{lle}, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Tel :

Fax :

E-mail :

.....

Coordonnées professionnelles :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

.....

Tel. :

Fax :

E-mail :

.....



Fiche de prise en charge

A renseigner par l'employeur

Je soussigné(e) : M

atteste que l'entreprise, l'organisme ou l'association, ci-dessous indiqué(e) :

.....
.....

Adresse :

.....

Code postal :.....

Ville :

Tel : Fax :

E-mail :

prend en charge les frais (3800 euros par personne) de la formation préparatoire au Diplôme d'Etat
d'Assistant Familial, pour les années 2017-2019 de :

Madame ou Monsieur :

et demande l'établissement d'une convention de formation : Oui Non

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée ci-dessus) :

.....
.....

Fait à, le.....

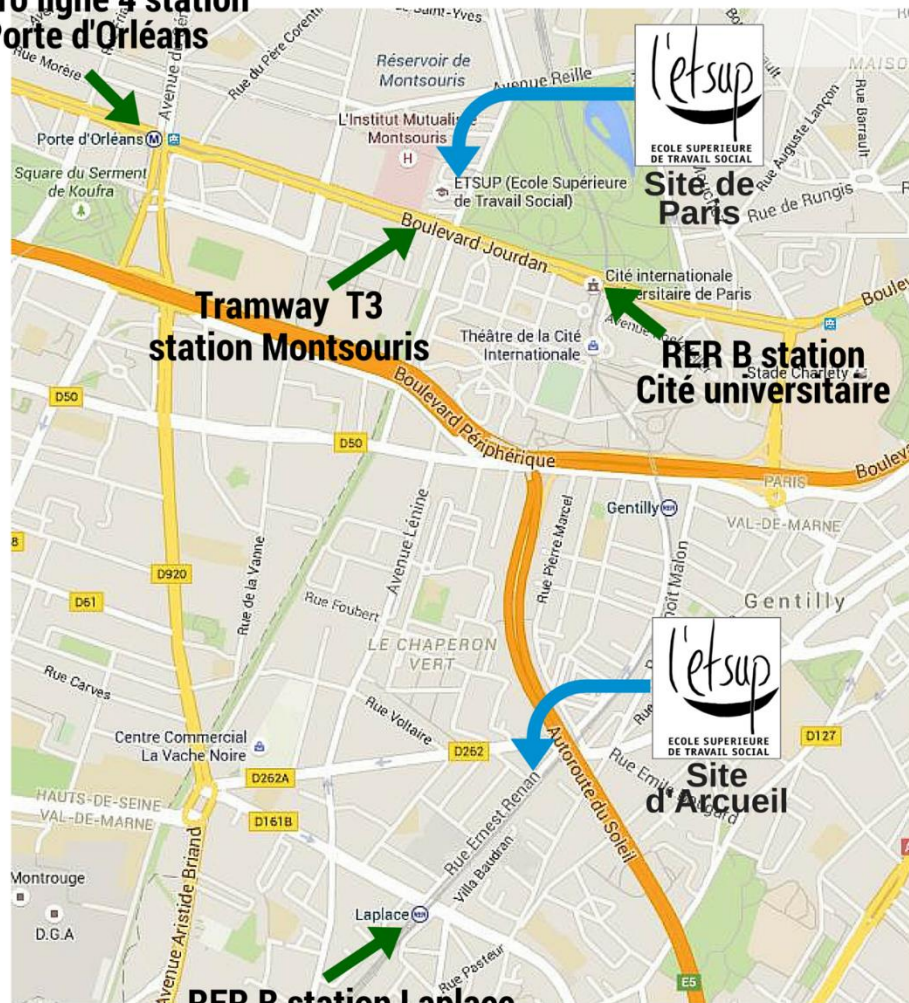
Signature et cachet :



PLAN D'ACCES

L'ETSUP : deux sites de formation

Métro ligne 4 station
Porte d'Orléans



Tramway T3
station Montsouris

RER B station
Cité universitaire

RER B station Laplace

(sortie Rue Ernest Renan - Maison des examens)

Bus 57, station RER Arcueil Laplace

8, Villa du parc
Montsouris

75014 PARIS

Tél. : 01 44 16 81 81

contact@etsup.com

12-18, rue du 19 mars
1962

94110 ARCUEIL

Tél. : 01 44 16 81 81

contact@etsup.com



ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

L'ETSUP

8, villa du Parc Montsouris - 75014 PARIS

Tél.: 01 44 16 81 81 - Fax : 01 45 88 81 20 - www.etsup.com

Siret 784 281 099 00027 - APE 8559B - N° déclaration d'existence : 11750111975